

Le Pass Culture est un dispositif national pour favoriser l'accès à la culture des jeunes. La part collective permet aux enseignants de financer des sorties au théâtre, au cinéma, ainsi que des actions d'éducation artistique et culturelle.

LES ÉTAPES

- 1 **Définir un projet**
 - en co-construction avec Théâtre+Cinéma
 - ou en choisissant une offre existante
- 2 **Pré-réserver l'offre**
 - sur la plateforme ADAGE
- 3 **Valider l'offre et déclencher le règlement**
 - par le chef d'établissement



ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Chaque établissement dispose d'un crédit annuel en fonction du nombre d'élèves.

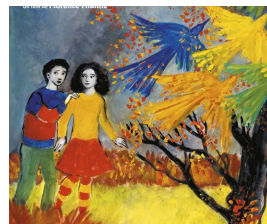
- **6èmes-5èmes** → 25€ par élève
- **4èmes-3èmes** → 25€ par élève
- **2ndes et CAP** → 30€ par élève
- **1ères et Tales** → 20€ par élève

QUELQUES IDÉES D'OFFRES COLLECTIVES...



VENIR À THÉÂTRE + CINÉMA

Tous les spectacles et films sont accessibles dans le cadre du Pass culture. Contactez-nous pour mettre une offre sur Adage !



SUIVRE UN PARCOURS

En découvrant plusieurs spectacles/films. Créez votre propre parcours, ou inscrivez-vous à un parcours existant.

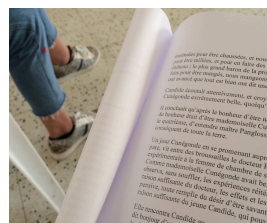
Ex : *Parcours autour des Suppliques* (p. 22)



RENCONTRER LES ARTISTES

En classe, en bord de scène, lors d'un atelier ou d'une répétition ouverte...

Contactez-nous pour + d'infos.



PARTICIPER À UN ATELIER

de pratique artistique, de sensibilisation...

Plusieurs ateliers sont proposés autour d'un spectacle ou d'un film.

Ex : autour de *In Limbo* (p.11)



LIENS UTILES

- Présentation : <https://pass.culture.fr/le-dispositif/>
 - ADAGE : <https://eduscol.education.fr/3004/l-application-adage>
- Plateforme de l'Éducation nationale pour réserver les offres collectives

<https://pass.culture.fr>

